

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry



Pièce 4.

Bilan de la concertation



Pays de Valençay en Berry

Chabris - Châtillon - Ecueillé - Levroux - Valençay



➤ Sommaire

I. MODALITÉS DE LA CONCERTATION

- A. Objectifs et modalités de concertation prévus par le Pays de Valençay en Berry
- B. Bilan des moyens mis en œuvre pour la concertation

II. LA CONCERTATION ET LA PRISE EN COMPTE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

- A. Les observations du public formulées lors des réunions publiques ou consignées
- B. La prise en compte de ces observations

III. ANNEXES : ARTICLES DE PRESSE ET ÉLÉMENTS DE CONCERTATION

I MODALITÉS DE LA CONCERTATION

A. Objectifs et modalités de concertation prévus par le Pays de Valençay en Berry

La délibération du Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry prise lors de l'assemblée générale du 13 mars 2014 prescrivant l'élaboration du SCoT du Pays de Valençay en Berry, fixait les modalités de la concertation permettant l'accès à l'information de tous et à tout moment de la procédure d'élaboration.

Les modalités de concertation avec le public étaient les suivantes :

- Le public pourra consulter, sur un site internet et/ou au siège du Pays, les informations reçues par le Syndicat Mixte, notamment « les porter à connaissance » de l'Etat et les avis reçus.
- La publication au siège du Syndicat Mixte et sur un site internet, et la transmission aux communes et EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) membres, d'articles sur le SCoT au fur et à mesure de l'avancée des études. Les collectivités membres pourront insérer ces informations dans leurs supports de communication (journaux, site internet, affichage public).
- Le public pourra faire ses observations en les consignant dans un registre ouvert à cet effet, dans les locaux du Syndicat Mixte. Ces remarques pourront également être adressées par courrier ou mail au Pays.
- Des réunions publiques seront réalisées par groupement de communes avec annonces par voie de presses et affiches. Une première réunion publique aura lieu afin d'expliquer les enjeux et objectifs du SCoT. D'autres réunions seront organisées ultérieurement, notamment pour présenter les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

B. Bilan des moyens mis en œuvre

Les objectifs et modalités précédentes ont effectivement été mis en œuvre tout au long de la procédure du SCoT et vont même au delà sur certains points :

- Les réunions publiques des 24 et 26 mai 2016 portaient tant sur la présentation et la démarche de SCoT que sur les grands messages et enjeux issus de la phase diagnostic. Ces réunions étaient accompagnées de premiers panneaux de concertation ;
- La présentation des premiers axes stratégiques du PADD lors des réunions publiques des 3 et 10 novembre 2016 ;
- La réunion publique du 23 mai 2017 portant sur les grands objectifs du DOO accompagnée d'un fascicule le présentant ;
- La publication de bulletins municipaux présentant la démarche du SCoT, son processus, son stade d'avancement et les moyens de contribuer à sa construction ;

- La possibilité offerte au public de formuler des remarques et/ou questions afin de contribuer à l'élaboration du SCoT au travers des registres mis à disposition aux sièges des Communautés de Communes ou de retours courriers ou emails suite à la lecture des panneaux de concertation réalisés pour chaque phase ;
- La publication d'articles dans la presse locale et dans les bulletins d'informations communaux et intercommunaux ;
- La mise à disposition des documents du SCoT (diagnostic, PADD,...) au fur et à mesure de son avancement sur le site dédié (<http://pays-valencay-berry.proscot.fr/>).

Ces différents supports et moyens déployés ont permis au plus grand nombre d'être non seulement informé sur la démarche et le processus de SCoT en fonction de l'avancement des travaux, mais aussi d'y contribuer en faisant part de leurs observations par voie directe lors des réunions publiques, ou indirectes (registres, courriers, e-mails,...).

En plus de ces modalités, la concertation a pu s'appuyer sur une association étroite avec l'ensemble des partenaires concourant à construire un projet collectivement partagé à chacune des phases d'élaboration via :

- Une large mobilisation des élus du Syndicat Mixte, des Communautés de Communes (CC) et des Maires du territoire notamment par des réunions spécifiques liées au D.O.O. avec chaque intercommunalité ;
- La participation des Personnes Publiques Associées (PPA) et consultées ainsi que d'autres acteurs du développement du territoire aux forums et séminaires et plus particulièrement avec le Conseil de Développement afin de lier la société civile aux enjeux révélés par le SCoT ;
- Des rencontres individualisées auprès des CC, communes (Valençay, Chabris, Clion, Ecuillé) et certains PPA (Office du tourisme, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Direction Départementale des Territoires de l'Indre, Agence de Développement Économique de l'Indre, Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural, Conseil de Développement du Pays de Valençay en Berry) ;
- Une volonté de partage et de concertation avec les territoires qu'ils soient voisins ou éloignés dans le but d'identifier des problématiques communes et d'y apporter des réponses conjointes.

Les réunions publiques et les différents séminaires ont fait l'objet de plusieurs articles de presse autant pour informer de leur tenue que pour communiquer sur ce qui s'y est dit.

A titre d'exemple, la liste des principaux articles parus est dressée ci-dessous (non exhaustive) :

- La Nouvelle République, 18 avril 2015. **Les projets du Syndicat Mixte du Pays** - à propos des grands projets qui marqueront l'année 2015 et les suivantes dont l'élaboration d'un SCoT rural du Pays de Valençay en Berry
- La Nouvelle République, 25 octobre 2015. **Réflexion sur l'avenir du territoire** - à propos des premières réflexions et enjeux issus du séminaire diagnostic du SCoT
- La Nouvelle République, 14 avril 2016. **Le territoire a des projets** - à propos des projets pour l'année 2016 et notamment la poursuite du SCoT
- La Nouvelle République, 7 mai 2016. **Le Schéma de Cohérence Territorial exposé et expliqué** - à propos de l'exposition sur les principaux éléments retenus du diagnostic
- La Nouvelle République, 2 juin 2016. **Un territoire aux multiples ressources** - à propos de la première réunion publique relative au diagnostic du SCoT
- La Nouvelle République, 20 février 2017. **SCoT : le Plan d'Aménagement s'expose** - à propos de l'exposition sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le tableau suivant relate les différents moyens de concertation mis en œuvre au regard des objectifs fixés par la délibération du Syndicat Mixte.

Modalités de concertation prévues	Mise en œuvre de ces modalités	Exemples de documents supports
<p>La consultation, sur un site internet ou au siège du Pays, les informations reçues par le Syndicat Mixte notamment les « porter à connaissance de l'Etat » et les avis reçus.</p>	<p>Les documents liés au SCoT (Diagnostic, PADD,...), aux temps forts et à la communication autour du SCoT ont été mis en ligne par l'intermédiaire du site dédié avec différentes rubriques permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir ce qu'est un SCoT ; • Connaître le territoire ; • Télécharger les documents du SCoT et lire les nouvelles. 	<p><u>Annexe n°1 :</u> Captures écrans du site proscot - télécharger des documents</p> <p><u>Annexe n°2 :</u> Captures écrans du site proscot - la carte du territoire.</p>
<p>La publication au siège du Syndicat Mixte et sur un site internet, et la transmission aux communes et EPCI membres, d'articles sur le SCoT au fur et à mesure de l'avancée des études. Les collectivités membres pourront insérer ces informations dans leurs supports de communication (journaux, site internet, affichage public).</p>	<p>Des informations ont été relayées par différents canaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sites internet des communes et communautés de communes ; • Les bulletins municipaux ; • Les réseaux sociaux ; • Des articles de presse. 	<p><u>Annexe n°3 :</u> Captures écrans des sites des collectivités.</p> <p><u>Annexe n°4 :</u> Captures écrans de bulletins municipaux.</p> <p><u>Annexe n°5 :</u> Captures écrans des réseaux sociaux des collectivités.</p> <p><u>Annexe n°6 :</u> Copies d'articles de presses parus.</p> <p><u>Annexe n°7 :</u> Lettre du Pays de juin 2017 adressée à tous les foyers du Pays.</p>
<p>Le public pourra faire ses observations en les consignand dans un registre ouvert à cet effet, dans les locaux du Syndicat Mixte. Ces remarques pourront également être adressées par courrier ou mail au Pays.</p>	<p>Un registre de concertation a été mis à disposition dans les locaux du syndicat mixte du Pays de Valençay en Berry.</p> <p>Par ailleurs, les coordonnées du Pays ont été renseignées sur le site.</p>	<p><u>Annexe n°8 :</u> Photos de quelques registres mis à disposition.</p>
<p>Des réunions publiques seront réalisées par groupement de communes avec annonces par voie de presses et affiches. Une première réunion publique aura lieu afin d'expliquer les enjeux et objectifs du SCoT. D'autres réunions seront organisées ultérieurement, notamment pour présenter les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).</p>	<p>A chaque temps fort du SCoT, des réunions publiques ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux relatives au diagnostic du territoire et ses enjeux ; • Deux relatives au PADD ; • Enfin, une réunion publique présentant les grands objectifs du DOO. <p>Ces réunions ont fait l'objet, au préalable, d'avis d'information (lieu, date, horaire) sur les sites internet des communes, des intercommunalités et le site du SCoT.</p>	<p><u>Annexe n°9 :</u> Avis d'information sur les réunions publiques dans la presse et par panneau d'affichage.</p> <p><u>Annexe n°10 :</u> Photographies des réunions publiques.</p> <p><u>Annexes n°11, 12, 13 :</u> Panneaux de concertation, fascicules DOO et exposition publique</p>

A. Les observations du public formulées

Informations générales sur la participation du public :

Dépendamment des réunions publiques et du lieu de celles-ci, le nombre de participants variait d'une vingtaine à une cinquantaine de personnes.

Les observations consignées dans les registres des intercommunalités sont plus parcellaires.

Les débats au cours des réunions publiques :

La perte de vitesse du monde rural

A ce propos, il s'agissait essentiellement de préoccupations et problématiques à renverser par une stratégie de développement réaliste, visant à renouer avec une attractivité choisie du Pays de Valençay en Berry. Ces constats portaient notamment sur :

- Les défis et enjeux de recomposition des activités emblématiques du territoire à savoir l'agriculture et en particulier l'élevage ainsi que l'industrie ;
- La vitalité des centres bourgs face au délaissement des commerces et la vacance des logements qui impactent l'image du territoire ;
- Le vieillissement de la population, qui pose à la fois des questions d'accompagnement des différents parcours de vie, d'adaptation des équipements, transports et logements, mais interroge aussi le renouvellement de la main d'œuvre et des savoir-faire ;
- Le maintien des services publics de proximité et également des dessertes ferrées.

Des ressources à mettre en valeur

Si de toute évidence, le territoire n'est pas exempt de difficultés, il bénéficie de ressources indéniables sur lesquelles capitaliser et que les participants ont rappelé. Parmi elles, ont été cités :

- La multiplicité de l'offre touristique portant à la fois sur le patrimoine bâti, naturel, culturel et les possibilités de le découvrir (Indre à vélo en cours de déploiement, train du Bas Berry, marque Berry Province...). Les participants ont néanmoins mentionné la nécessité de structurer davantage l'offre par la mise en réseau des sites et itinéraires tant en interne qu'avec les grands attracteurs voisins (zoo de Beauval, PNR de la Brenne...);
- Des spécificités économiques propres au territoire et encore bien présentes au travers de l'industrie agroalimentaire, l'industrie du cuir... et entreprises de renom (laiterie de Varennes, PSP, SERMAT, Rioland...);
- Des productions reconnues et labellisées (AOP, IGP) que le territoire est en mesure de faire connaître davantage ;
- Des ressources énergétiques à développer et desquelles tirer profit comme le solaire (thermique et photovoltaïque), la biomasse (bois énergie, méthanisation...) et autres ;

La nécessité de répondre aux enjeux de demain

Enfin, la prise en compte des nouveaux enjeux liés à l'évolution des modes de vie et aux préoccupations environnementales a été abordée à plusieurs reprises au cours des réunions publiques et en particulier sur :

- Les connectivités numériques sans lesquelles le télétravail et les e-services ne pourront se développer et considérés comme essentiels pour l'avenir des territoires ruraux ;
- Les transports et les nouvelles formes de mobilité, plus durables (covoiturage, auto-partage, véhicule électrique, voiture sans chauffeur...) et également les mobilités douces, en faisant la distinction entre les déplacements quotidiens de courte à moyenne distances et les boucles touristiques ;
- Les nouveaux modes d'habiter (confort, lutte contre la précarité énergétique...) et l'évolution des besoins (réduction des surfaces du terrain, gestion économe du foncier...);
- L'offre d'aménités pour répondre aux attentes des néo-ruraux et attirer des jeunes actifs ;
- Le réchauffement climatique qui va modifier les comportements de consommation et d'investissement des ménages, entreprises ;
- Le rôle d'une agriculture plus proche des consommateurs et de la nature.

La procédure de SCoT, la gouvernance et le mode d'élaboration

À plusieurs reprises, des questions ont été posées relatives à la procédure du SCoT, son rôle, sa marge de manœuvre et son rapport aux documents d'urbanisme locaux.

B. La prise en compte de ces informations

La participation des acteurs du territoire, habitants, associations, territoires voisins ... ont permis de préciser et d'enrichir le projet de SCoT.

Les interventions et contributions ont globalement montré que le public partage non seulement les enjeux soulevés par le diagnostic du territoire, mais aussi le projet porté par les élus pour le SCoT.

- La perte de vitesse du monde rural, telle que soulignée par le public, rejoint largement les grands enjeux révélés par le diagnostic auxquels le projet de SCoT s'attache à répondre. Les objectifs de développement ambitieux ne sont pas pour autant irréalistes. Ils s'appuient sur une armature urbaine cohérente, qui tient compte des capacités à faire de chaque pôle, des bassins de vie tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui mais également des projets et tendances à l'œuvre, qui modifient quelque peu l'architecture générale du territoire.
- Au cours de ces discussions, l'importance à accorder à l'échelle de proximité pour la préservation du cadre de vie et des solidarités rurales a été réitérée et est effectivement placée au cœur de la stratégie du SCoT, tant sur les équipements et services que sur les

transports, pour réduire les déplacements contraints et rapprocher les lieux de vie et les lieux d'emploi.

- Par ailleurs, la mise en valeur des ressources du territoire est au fondement du PADD du SCoT pour donner à voir un territoire singulier à la fois préservé, et ayant su s'adapter aux évolutions sociétales. Ces ressources constituent même les leviers de l'attractivité souhaitée :
 - > économique en lien aux ressources primaires, agroalimentaires, au tissu industriel...,
 - > et résidentielle en écho notamment des ressources naturelles et paysagères, du développement touristique, du renforcement de l'offre de logements alliant impératif de limitation de la consommation d'espace, rénovation urbaine et recours à des modes constructifs qualitatifs.
- Enfin, le SCoT demeure un document d'urbanisme ayant vocation à « mettre en musique » les différents atouts locaux et les spécificités de ses espaces de vie au compte d'un projet commun, permettant au territoire de peser dans un cadre élargi. Il détermine le niveau d'ambition global et l'équilibre interne du territoire. Il appartient donc bien aux PLU de traiter l'échelle de proximité dans un rapport de compatibilité avec le SCoT.

Les informations consignées sur les registres ou envoyées :

Des enjeux de diagnostic dont le projet de SCoT a tenu compte :

- Les mutations que connaissent les transports et les mobilités, auxquelles le SCoT tente de répondre en favorisant l'aménagement d'aires de covoiturage, la mise à disposition de bornes électriques ou encore l'aménagement d'itinéraires doux ;
- Le soutien à la polyculture et à l'élevage pour maintenir une diversité agricole et le développement des circuits-courts ;
- Le maintien des accès aux forêts pour permettre la bonne tenue des différentes fonctions et activités qui y sont liées (fonction environnementale, économique et d'agrément).

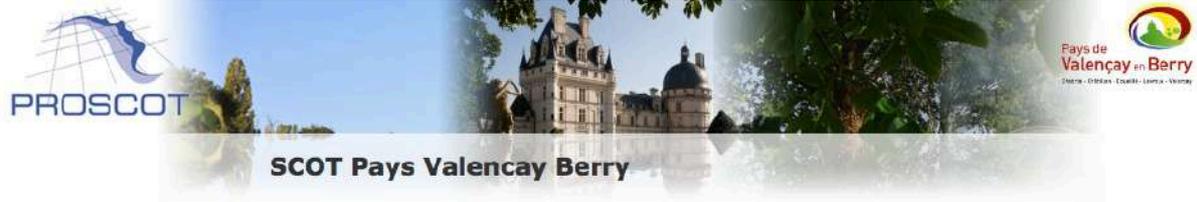
Des sujets pour lesquels le SCoT n'est pas compétent

- En matière d'emploi, le SCoT ne peut en créer directement. En revanche, il fixe un objectif à atteindre et s'assure de la mise en place des bonnes conditions d'aménagement pour un niveau tel développement (espaces d'activités de qualité, services connexes, accessibilité physique et numérique des parcs...).



III
ANNEXES : ARTICLES DE PRESSE ET ÉLÉMENTS
DE CONCERTATION

Annexe 1.



PROSCOT

Pays de Valençay en Berry
Cher - Indre - Eure-et-Loire - Vienne

SCOT Pays Valençay Berry

Plan du site Accueil

Savoir ce qu'est un SCOT
Les objectifs du SCOT
Les étapes de réalisation
L'environnement juridique des SCOT

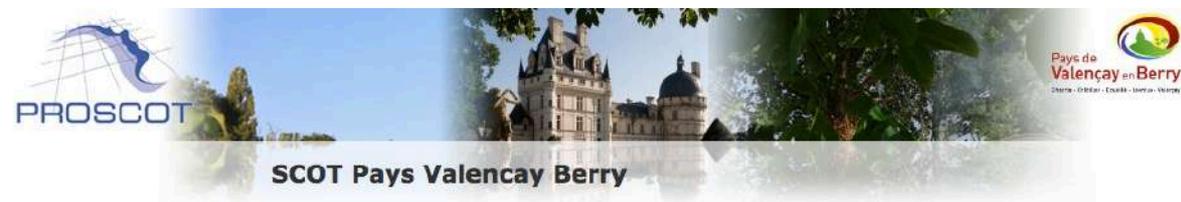
Connaitre le territoire
La carte
Les collectivités
Les liens

Comprendre le déroulement
La structure pilote
L'équipe Proscot

Télécharger des documents ...

- Images du site
- SCoT - Diagnostic territorial
- SCoT - PADD
- SCoT - Porter A Connaissance de l'Etat
 1. Le périmètre du SCoT du Pays de Valençay en Berry
 2. Le SCoT et la réglementation nationale
 3. Le cadre juridique du territoire
 4. Les analyses et attentes particulières de l'Etat sur le SCoT
 5. Note d'enjeux de l'Etat sur le territoire
 6. Pays de Valençay en Berry - Diagnostic territorial - Enjeux de l'Etat 2010
- SCoT - Revue de presse

Annexe 2.



PROSCOT

Pays de Valençay en Berry
Cher - Indre - Eure-et-Loire - Vienne

SCOT Pays Valençay Berry

Plan du site Accueil

Savoir ce qu'est un SCOT
Les objectifs du SCOT
Les étapes de réalisation
L'environnement juridique des SCOT

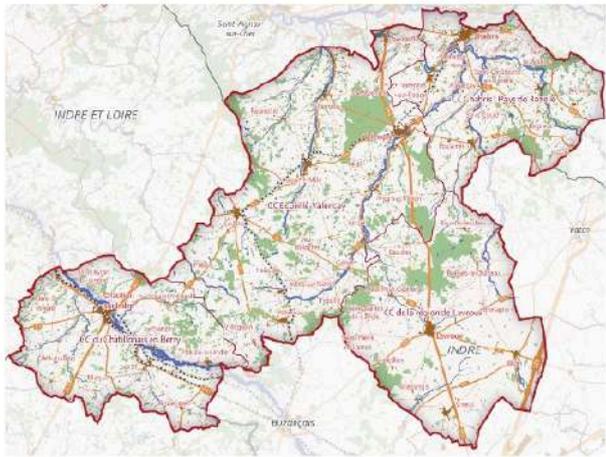
Connaitre le territoire
La carte
Les collectivités
Les liens

Comprendre le déroulement
La structure pilote
L'équipe Proscot
L'organisation du travail
La concertation
Le calendrier

Participer à la démarche
Lire les nouvelles
Télécharger des documents
Envoyer un e-mail
S'inscrire à la lettre

Espace de travail réservé

La carte ...



Pays de Valençay en Berry

Annexes 3.

CCEV
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ÉCUEILLÉ - VALENÇAY

Accueil Contact

La communauté Économie Cadre de vie Sports Services Découvrir

Territoire

Accueil

Actualités

Accès direct

- Présentation
- Culture
- Point d'information jeunesse
- Découvrir
- Contact

Exposition sur le PADD du SCoT à Valençay

Un site internet consacré au SCoT du Pays de Valençay en Berry. Suivez les liens ci-dessous SCoT Pays Valençay – Affiche présentation site internet SCoT v1 SCoT Pays Valençay – Affiche exposition publique n°2 PADD v1 Valençay

Ecueillé
DANS L'INDRE

Recherche

SERVICES MUNICIPAUX VIE PRATIQUE TOURISME ENTREPRENDRE ENTRE NOUS

Actualités > Exposition SCOT

Exposition SCOT

Pays de Valençay - Berry
SCoT Schéma de Cohérence Territoriale

EXPOSITION PUBLIQUE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Du Mercredi 1^{er} Février au Mercredi 1^{er} Mars 2017

Mairie d'Ecueillé

Équipement d'administrations
Tél : 02.54.00.32.18
Mail : scot.paysvalençayberry@paysvalençayberry.fr
Site internet : http://pays-valençay-berry.proscot.fr

En un clic

Accédez aux
DÉMARCHES EN LIGNE

Actualités des associations

- Reprise Ateliers Association: Lézard & Cie
- Rénovation des deux courts de Tennis Association: Tennis Club Ecueillois

Liens
<http://pays-valençay-berry.proscot.fr/>

Annexes 4.

Urbanisme 2016

Urbanisme 2016

Plan Local d'Urbanisme

Ce document d'urbanisme qui remplace le POS (Plan d'Occupation des Soles) actuel est soumis à la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Renoué) qui vise à :

- Densifier le Centre Bourg
- Diminuer très sensiblement les espaces dédiés à la construction
- Stopper l'étalement périphérique
- Préserver strictement les espaces naturels, agricoles et forestiers

L'année 2016 a été consacrée par les élus à la réalisation de ce projet avec l'assistance du cabinet Neully et de M. Philippe Biffert consultant en urbanisme.

Une réunion publique a eu lieu afin de présenter le projet aux habitants ainsi que deux réunions avec les personnes publiques associées (services de l'Etat, chambres consulaires, élus locaux...). Ces dernières n'ont pas fait apparaître d'opposition de fond sur le projet.

Tout a été mis en œuvre, au niveau de la commune, pour respecter strictement la loi ALUR. Nous avons été quelque peu surpris de la réponse de la Préfecture nous annonçant que nous n'étions pas allés assez loin dans la réduction des zones constructibles, trop optimistes dans l'augmentation de la population, pas assez respectueux du maintien des surfaces agricoles naturelles et forestières, toutes allégations que nous réfutons.

L'enquête publique sur le projet d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur la commune de Chabris s'est déroulée du lundi 24 octobre 2016 au samedi 26 novembre 2016.

Le Commissaire Enquêteur a rendu son avis et ses conclusions motivées.

Le Conseil municipal lors de sa séance du 23 décembre a approuvé le PLU.

L'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme a un coût pour la collectivité : 34 000 €.



Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le Pays de Valençay en Berry est constitué des anciens cantons de Saint Christophe en Bazelle, Valençay, Levroux, Ecuellé, Châtillon sur Indre soit actuellement 50 communes.

Le Pays s'est engagé depuis 2012 dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui vise à harmoniser l'ensemble des politiques du territoire, à savoir : économie, urbanisme, paysages, voies de communication, vivre ensemble, etc....

Le SCoT est un document stratégique d'aménagement du territoire, d'urbanisme, et de développement économique.

Ainsi les documents d'urbanisme actuellement en instruction tels que PLU, Carte communale, doivent être compatibles avec le SCoT qui, lui-même, doit être compatible avec les documents de niveau supérieur tels que la loi SRU, le Sage, le Sdage.

Les bureaux d'étude retenus ont émis des constats sur le territoire positionnant Chabris sur l'axe de développement économique ligérien, val de cher qui est attractif économiquement mais un peu en marge du Pays de Valençay en Berry.

Il a été par ailleurs défini :

- Des pôles structurants que sont Chabris, Valençay, Levroux, Châtillon sur Indre
- Des pôles d'équilibre tels localement Poulaines et Anjouin
- Des pôles de proximité tels localement Dun le Poëlier

Il va de soi que le développement qu'il soit industriel, commercial ou urbanistique se fera à l'avenir davantage vers les pôles structurants.



Bulletin municipal de Chabris

Internet et la commune

La commune de Saint-Christophe se met à la page ! Vous pouvez suivre l'actualité de notre petite bourgade sur le site :

www.chabris-bazelle.fr

Mis en ligne depuis l'été dernier, ce site regroupe de nombreuses informations de notre village mais aussi des autres communes de la Communauté de Communes Chabris-Pays de Bazelle. Vous y retrouverez le calendrier des manifestations, les comptes rendus de conseil et autres publications sous forme numérique.

Si vous souhaitez transmettre ou publier des informations relatives à la vie associative ou communale, n'hésitez pas, contactez Marilyn ou Nathalie à la mairie ou par mail :

mairie.stchristophebazelle@wanadoo.fr

Un site internet consacré au SCoT du Pays de Valençay en Berry

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Valençay en Berry est actuellement en cours d'élaboration. Il doit permettre de définir les politiques de développement et d'aménagement sur l'ensemble des 50 communes du Nord du Département de l'Indre autour de Châtillon-sur-Indre, Ecuellé, Valençay, Levroux et Chabris.

Un site internet (<http://pays-valençay-berry.proscot.fr>) dédié au SCoT a été mis en place afin d'informer les habitants du territoire, de son contenu et de ses enjeux ; le but étant d'associer la population au projet afin qu'il en soit enrichi.

Sur le site, différentes rubriques permettent de suivre le processus d'élaboration du SCoT et aussi de mieux connaître le territoire du Pays de Valençay en Berry. Dans la rubrique « Participez à la démarche », divers documents permettent de prendre connaissance du projet et un formulaire permet d'exprimer ses commentaires. Ces remarques pourront également être adressées par courrier ou par mail au Syndicat mixte du Pays de Valençay en Berry.

Contact : Pays de Valençay en Berry - 4 rue Talleyrand - BP 8 - 36400 VALENÇAY - scot.paysvalençayenberry@gmail.com

Bulletin communal Saint-Christophe-en-Bazelle

Annexes 5.



Communauté de Communes de la Région de Levroux

*** UN SITE INTERNET CONSACRE AU SCOT DU PAYS DE VALENÇAY EN BERRY ***

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Valençay en Berry est actuellement en cours d'élaboration. Il doit permettre de définir les politiques de développement et d'aménagement sur l'ensemble des 50 communes du Nord du Département de l'Indre autour de Châtillon-sur-Indre, Ecuellé, Valençay, Levroux et Chabris.

Un site internet (<http://pays-valençay-berry.proscot.fr>) dédié au SCoT a été mis en e... Afficher la suite

PROSCOT - SCOT Pays Valençay Berry

Ville de Valençay

Exposition Publique - Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Valençay du 13 février au 4 mars dans le Hall de la Mairie

02 juin 2016 - Indre - Valençay - Pays de Valençay

Un territoire aux multiples ressources



De nombreux élus et des habitants étaient présents à cette réunion d'information.

Mardi dernier, les habitants du territoire étaient invités à prendre connaissance des principaux éléments qui se dégagent du diagnostic réalisé dans le cadre du Scot du Pays de Valençay. Les vice-présidents du Pays, Mireille Duvoux, maire de Chabris, et Claude Doucet, maire de Valençay, ont rappelé l'intérêt d'élaborer un Scot pour le territoire qui sera à la fois un outil juridique et stratégique pour développer et aménager le territoire, pour les vingt prochaines années. Les élus ont souligné que cette construction du Scot « doit être un projet partagé et que chacun a son mot à dire ».

Les éléments exposés montrent que le territoire, composé de 50 communes et près de 32 000 habitants, possède notamment un patrimoine gastronomique de qualité (vin et fromage AOC) qui met en avant la richesse des produits et les savoir-faire agricoles du territoire. De même, la multiplicité des paysages, la présence d'une biodiversité riche, un maillage des équipements concentrés sur six communes, une offre touristique diversifiée, sont autant d'éléments qui contribuent à renforcer l'attractivité et le cadre de vie du territoire.

Un territoire isolé

Le diagnostic met également en évidence les difficultés rencontrées par un territoire, devenu vieillissant et qui, ces dernières années, a perdu de la population et des emplois. On constate également un certain « isolement » du territoire qui n'est pas assez en accroche des dynamiques de développement observées sur les territoires voisins (axes de la Loire et du Cher). Cet état des lieux du territoire permet de mettre en lumière plusieurs enjeux et questions auxquels les élus devront apporter des réponses et définir les ambitions qu'ils souhaitent pour leur territoire, à travers leur projet politique. D'autres réunions publiques suivront afin d'évoquer les enjeux et de présenter le Projet d'aménagement et de développement durables (Padd) du territoire, soutenu par les élus. En attendant, le public peut consulter, sur le site Internet (<http://pays-valençay-berry-proscol.fr>) ou au siège du Pays (mairie de Valençay), les différents diagnostics du territoire et faire ses observations dans un registre.

07 mai 2016 - Indre - Valençay - Pays de Valençay

Le Schéma de cohérence territoriale exposé et expliqué

Depuis le 2 mai, une exposition sur le Schéma de cohérence territoriale (Scot) est installée sur le territoire du Pays de Valençay en Berry. Le Pays de Valençay en Berry, c'est cinquante communes, quatre communautés de communes et environ 32.000 habitants, sur une superficie de 1.409 km². Ce n'est ni une collectivité territoriale, ni un échelon administratif supplémentaire, mais un espace de vie et d'expression de projets. Ce territoire présente une cohérence sur le plan géographique, économique, culturel et social, et permet aux collectivités territoriales et aux différents acteurs socio-économiques, entreprises, habitants, associations, de travailler pour un développement harmonieux commun.

Développement durable

Le Schéma de cohérence territoriale est un document d'aménagement et de planification stratégique du territoire, instauré par la loi Solidarité et renouvellement urbains, dite loi SRU, du 13 décembre 2000. Le Scot détermine, à l'échelle du Pays de Valençay en Berry, un projet de territoire visant à mettre en cohérence, dans une logique de développement durable, l'ensemble des politiques publiques : l'économie, l'habitat, le commerce, le tourisme, les déplacements, la consommation d'espace, l'environnement. Ce n'est pas un « super-PLU » mais plutôt un document cadre de référence pour les vingt prochaines années, qui fixe des objectifs et de grandes orientations d'aménagement. Le Scot est construit par l'ensemble des élus du territoire du Pays de Valençay en Berry, accompagnés par des bureaux d'étude. Tout au long de l'élaboration, les documents sont présentés et discutés avec les partenaires institutionnels (État, région, département, chambres consulaires, territoires voisins, etc.) et les habitants du territoire, dans le cadre de la concertation et de l'association de tous les acteurs autour du projet.

Un projet partagé

Cette première exposition sur le Scot du Pays de Valençay en Berry a pour objectifs de présenter les principaux éléments qui se dégagent du diagnostic du territoire et d'évoquer les principaux enjeux auxquels il devra apporter des réponses. L'exposition sera visible jusqu'au 14 mai au siège de la Communauté de communes Chabris Pays de Bazelle, à Chabris, puis du 17 au 28 mai dans le hall de la mairie de Valençay. Du 30 mai au 10 juin, elle sera dans le hall de la mairie de Levroux ; du 13 au 25 juin, dans le hall de la mairie de Châtillon-sur-Indre. Dans chaque lieu d'exposition, le public est invité à faire part de ses observations en les consignand dans un registre ouvert à cet effet. Ces remarques pourront également être adressées par courrier ou par mail au siège du Syndicat mixte du Pays de Valençay en Berry.

vatan

Jean-Jacques Debout à la Fête de la lentille

Lors de la dernière réunion du comité organisateur de la Fête des lentilles vertes du Berry, le président, Joël Ferry, a annoncé que, « ayant rempli son contrat moral avec la mise en place de trois éditions », il cédera son poste de président à la prochaine assemblée générale. Après des remerciements aux « partenaires qui se sont mobilisés aux côtés de l'association dans la réussite de l'édition 2016 », les bilans moral et financier ont été présentés. Les

comptes de l'association sont excédentaires de 3.044 € en clôture d'exercice 2016, pour une fête qui a nécessité un budget de 45.137 €. François Perrot, représentant les producteurs de lentille avec la société Cibèle, a réaffirmé son attachement sans faille à la manifestation : « La Fête de la lentille est importante. Elle la promotion du produit. La fête est le début des ventes de la nouvelle récolte. C'est incontournable. »

L'édition 2017 aura lieu les 9 et 10 septembre. Son programme a été dévoilé, avec ses animations habituelles : marché fermier et artisanal ; soirée dansante avec élection de Miss Lentille, défilé des chars et de véhicules anciens, repas, etc. Parmi les invités, figurent la Fanfare des sapeurs-pompiers de Touraine (50 musiciens). Le concert gratuit du dimanche après-midi a été confié à Jean-Jacques Debout qui sera accompagné de deux musiciens.



L'assistance et les membres du bureau attentifs lors de la lecture des comptes.

pays de valençay

Scot : le Plan d'aménagement s'expose

Le Syndicat mixte du Pays de Valençay en Berry propose une seconde exposition consacrée au Plan d'aménagement et de développement durables, dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (Scot) est d'abord un projet politique. « Il s'agit d'un document qui vise à définir et organiser en cohérence les actions et projets à mettre en place dans le Pays » pour les vingt prochaines années », explique Alain Fried, vice-prési-

dent du syndicat mixte. Cette exposition est visible en ce moment dans plusieurs mairies du territoire : Baudres jusqu'au 25 février ; Châtillon, jusqu'au 1^{er} mars ; Clion, jusqu'au 22 février ; Écuellé, jusqu'au 1^{er} mars ; Fléré-la-Rivière, jusqu'au 4 mars ; Gebé, jusqu'au 1^{er} mars ; La Vernelle, jusqu'au 11 mars ; Levroux, jusqu'au 25 février ; Lucy-le-Mâle, jusqu'au 1^{er} mars ; Lye, jusqu'au 1^{er} mars ; Molins-sur-Céphons, jusqu'au 25 février ;

Pellevoisin, jusqu'au 4 mars ; Saint-Christophe-en-Bazelle, jusqu'au 8 mars ; Saint-Martin-de-Lamps, jusqu'au 11 mars ; Selles-sur-Nahon, du 20 février au 17 mars ; Valençay, jusqu'au 4 mars ; Veuil, jusqu'au 11 mars ; Vicq-sur-Nahon, jusqu'au 31 mars ; Villenot, jusqu'au 1^{er} mars. Dans chaque mairie, un registre d'observations permet au public de faire part de ses remarques.

ambrault

> Amicale Saint-Éloi - Sainte-Cécile. Déjeuner karaoké avec danses, à la salle polyvalente, dimanche 19 mars. Réservations (17 € ; jusqu'à 12 ans, 10 €) : tél. 02.54.21.11.43 ou 02.54.49.07.34, avant le 28 février.

chabris

> Pnaec. Déjeuner amical, dimanche 19 mars, au Pêcheur d'étoiles ; réservations jusqu'au 11 mars : Michel Bonneau, tél. 02.54.40.02.82 ; Daniel Hurson, tél. 02.54.00.22.36. > Office de tourisme. Assemblée générale, lundi 27 février, à 18 h 30, à la Villa Stivalis. Ordre du jour : dissolution de l'association.

luçay-le-mâle

> Don du sang. Mercredi 22 février, de 16 h à 19 h, salle AJC. > Dîner dansant. Organisé par l'US Football, samedi 25 février à partir de 19 h 30, à la salle des fêtes et animé par l'orchestre Laurent Boyer. Tarif : 24 €, adulte ; 12 €, moins de 12 ans. Inscriptions au 02.54.40.51.22. > Atelier cuisine. De Familles rurales, mardi 21 février, à 14 h, salle AJC.

poullaines

> Soirées choucroute dansantes. Organisées par la Musique de poullaines et les Amuse-Gourlets, les samedis 11 et 18 mars, à partir de 20 h, à la salle des fêtes, animées par la Musique de poullaines ; réservations (25 € ; enfants, 12 €) au bar-tabac Chez Jacqueline, tél. 02.54.40.94.40.

sembleçay

> Retour de Saint-Vincent. Samedi 25 février, bal à partir de 21 h 30, animé par l'orchestre Étienne Denormandie ; dimanche 28, à 15 h, défilé folklorique, puis matinée dansante animée par l'orchestre Amélie Blanchet. Contact : Gilbert Delalande, tél. 02.54.40.67.14 ; Alain Thomassau, tél. 02.54.40.66.62.

valençay

> Dégustation de vins à Pavauille. Avec l'Association Olive & Thome, jeudi 23 février, à 18 h 30, salle Pierre-de-la-Roche. Inscription : tél. 06.83.00.82.71 ou sur le site : <http://associationoliveetthome.com>

> Vêtement trouvé. Un vêtement genre caban bleu marine. Lors du repas dansant de l'UNIC-AFN, le 11 février. Contact : tél. 02.54.00.18.58. > Repas choucroute. De l'Amicale Saint-Blaise, samedi 11 mars, à 12 h 30, à la salle des fêtes de Vicq-sur-Nahon, animé par l'orchestre Musette 2000. Inscriptions (26 €) jusqu'au 2 mars ; Monique Crimet, tél. 02.54.00.14.07.

vatan

> Animation pour enfants. A partir de 6 ans (expériences scientifiques), à la bibliothèque intercommunale, jeudi 23 février à 14 h 30. Contact : tél. 02.54.49.85.73. > Association d'éducation populaire. Déjeuner paella, dimanche 26 février, à midi, à la salle paroissiale. Inscription (15 €) à l'office de tourisme.

vicq-sur-nahon

> Conseil municipal. Réunion mercredi 22 février, à 18 h 30.

La lettre environnementale
du Pays
N°4

Pays de Valençay en Berry
Pays de Valençay - Pays de la Loire - Centre - Bretagne

EDITO

Le Pays de Valençay en Berry qui accompagne 10 communes du nord de l'Indre souhaite vous faire part des changements qui incombent progressivement aux collectivités. Avec cette 4^e Lettre aborde la thématique de la trame verte et bleue, issue des lois Grenelle, elle a pour objectif de limiter la perte de la biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux dans un premier temps les activités agricoles. La biodiversité est restreinte sur nos territoires, mais sera-t-elle toujours présente demain? Apprenons à la préserver et à la gérer. Apprenons à protéger la trame verte et bleue de nos forêts et champs.

Mélaine LINDRE
Présidente

La trame verte et bleue : qu'est-ce-que c'est ?

Aujourd'hui, un certain nombre d'espèces faune et flore, sont en danger, voire menacées de disparition. Or, chacune à sa manière rend des services que l'on ne mesure pas comme, par exemple, les insectes et la pollinisation. Les raisons de cette situation sont multiples et générales : urbanisation, pollutions diverses, dégradation des milieux, etc. C'est la raison pour laquelle le Grenelle de l'Environnement 2, en 2007, proposait que sur les territoires de Pays soit déclinée une Trame verte et bleue (ou TVB) qui comprend tous les lieux où vivent ces espèces ainsi que les couloirs empruntés par les animaux. En langage « TVB », on évoque les termes de « réservoirs » pour les lieux de



vie les plus intéressants et/ou menacés et de « corridors » pour le déplacement des espèces. Ce sont, en général, des espaces où la biodiversité est la plus riche, la mieux représentée.

Dans la trame « verte » s'insèrent les espaces naturels utiles aux espèces terrestres (prairies, milieux, champs, forêts...), quant à la trame « bleue », elle est indispensable aux espèces vivant dans ou près de l'eau (grenouilles, poissons, certains oiseaux et plantes aquatiques...). L'une et l'autre doivent composer un réseau cohérent dans le but d'empêcher l'érosion de la biodiversité. Les pelouses calciques et les marais par exemple, étaient autrefois utiles au bétail mais ont été peu à peu délaissés par l'agriculture moderne. Dès lors, peu ou pas du tout exploitées, elles sont considérées comme des « réservoirs de biodiversité » : elles abritent quelques espèces rares, innombrables partout ailleurs (des grenouilles et des tritons, ainsi que des orchidées qui attirent de nombreux insectes). Cependant, il est très important que les espèces présentes sur ces espaces (pelouses, marais) puissent facilement se déplacer de l'un à l'autre où elles ont toutes les chances de trouver les mêmes conditions de vie. D'où l'importance des corridors, essentiels pour les connexions entre réservoirs : ce peut être une haie ou un chemin herbeux coupant le champ cultivé, un chapelet de marais ou un ruisseau, voire une prairie mouillée.

La Trame verte et bleue du Pays de Valençay en Berry a été réalisée entre 2014 et 2016. Elle a fait l'objet d'une cartographie précise, suivie de propositions de protection et de valorisation des réservoirs et des corridors repérés. Aujourd'hui, elle doit être comprise comme un outil de réflexion qui permettra de nourrir et d'orienter tous les documents d'urbanisme (SCoT, PLU, cartes communales, etc.). Il est en effet nécessaire que la biodiversité y soit préservée, étonnant lors pour la nature, le patrimoine et... l'avenir !

La trame verte et bleue : mise en œuvre

Les documents d'urbanisme

La cartographie de la Trame verte et bleue (TVB) a été conçue pour être directement exploitable, en tant qu'outil de travail, lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme. Tous les documents d'urbanisme du territoire doivent désormais intégrer la notion de préservation de la TVB en tant que support de la biodiversité et du paysage. Le SCoT du Pays de Valençay en Berry en est l'outil prioritaire. En effet, il intègre la notion de TVB qui sera par la suite déclinée dans les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux.

Des actions concrètes

L'étude TVB est bien évidemment assortie d'actions concrètes sur le territoire. On peut, par exemple, citer le projet visant à renforcer la plantation de haies sur le territoire, ou bien la valorisation et la gestion des milieux humides et les prairies.

S
C
O
T

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui entend répondre à la question : quel territoire voulons-nous dans les 20 ans à venir ? Il fixe pour les 23 communes amonts la stratégie de développement du Pays de Valençay en Berry, ainsi que les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement nécessaires à sa mise en œuvre. Dans une logique de développement durable, il organise la cohérence des politiques de logement, du développement économique, des déplacements, des équipements et services, du développement des énergies renouvelables, de la préservation de l'environnement, des paysages, de l'espace agricole... Pour que cette cohérence soit effective à l'échelle du territoire du Pays de Valençay en Berry, le SCoT constitue le document de référence des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales.

Quel est le stade d'avancement du SCoT ?

La démarche SCoT s'organise en plusieurs étapes impliquant les élus, les habitants, les partenaires et les acteurs locaux :

- Etape 1. Le diagnostic et l'état initial de l'environnement analysent le territoire et identifient les enjeux et les questions qui se posent pour l'avenir.
- Etape 2. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est une étape de définition de la stratégie de développement et d'aménagement.
- Etape 3. Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) définit les objectifs opérationnels qui seront traduits dans les actions et les documents d'urbanisme locaux.
- Etape 4. La consultation et l'implication publique sont organisées avant l'approbation du SCoT par les élus du syndicat mixte.

Les deux premières étapes sont réalisées et ont été présentées aux différents partenaires (Etat, Région, départements, chambres consulaires...), ainsi qu'aux populations lors de réunions publiques notamment.

Comment contribuer à la réalisation du SCoT ?

Participez à la construction du projet de développement du territoire du Pays de Valençay en Berry dès maintenant grâce au site internet du SCoT du Pays de Valençay en Berry, www.pays-valençay-berry.procooc.fr, qui vous permet de laisser des commentaires et des observations. Venez rencontrer l'équipe du Pays pour échanger et faire part de vos remarques pour construire l'avenir de notre territoire.

Pour plus d'informations :
Pays de Valençay en Berry
02 54 00 32 33
contact@paysvalençayenberry.com



Annexes 8.



Annexes 9.



Annexes 10.



Annexes 11.

Panneaux de concertation - phase diagnostic

Un Schéma de Cohérence Territoriale pour tous

Pourquoi élabore-t-on un SCoT ?

SCoT signifie **Schéma de Cohérence Territoriale**. Il s'agit d'un document d'urbanisme dont la vocation est d'**organiser de manière cohérente** le territoire à un horizon de 20 ans.

Le SCoT a une portée réglementaire. Les documents d'urbanisme, comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les importantes opérations d'aménagement du territoire doivent être compatibles avec les objectifs définis dans le SCoT.

Les objectifs du SCoT impactent tous les aspects de notre quotidien : transports, logements, équipements, activités économiques, emplois, agriculture, paysage, environnement...

Un document pour 50 communes

Le SCoT Rural du Pays de Valençay en Berry doit permettre au territoire de s'inscrire dans une **perspective commune et d'harmonisation des projets**.

CC Chabris – Pays de Baselle 10 communes 6 425 hab. - 250 km ² - 25,7 hab./km ²
CC de la Région de Levroux 11 communes 6 517 hab. - 358 km ² - 18 hab./km ²
CC du Châtillonnais en Berry 10 communes 6 211 hab. - 276 km ² - 22,5 hab./km ²
CC Ecuallé-Valençay 10 communes 11 976 hab. - 542 km ² - 22,1 hab./km ²
Pays de Valençay en Berry 50 communes 21 089 hab. - 1 409 km ² - 23,1 hab./km ²

Pour une mise en œuvre du SCoT en 2017

L'élaboration d'un SCoT se construit en 3 étapes clés :

- Etape 1** : Diagnostic et Etats Initial de l'Environnement permettant d'analyser le territoire et d'identifier des enjeux qui se posent pour l'avenir.
- Etape 2** : Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) constitue le projet politique de développement du territoire et définit les objectifs stratégiques.
- Etape 3** : Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) précise les actions à mettre en œuvre pour concrétiser les orientations du PADD.

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - Diagnostic prospectif - 1

Population : Un territoire à la fois vieillissant et attractif

Une démographie peu dynamique...

Levroux est la commune la plus peuplée avec 2 826 habitants, suivi de Chabris (2 759 hab.), Châtillon-sur-Indre (2 730 hab.) et Valençay (2 577 hab.).

31 089 habitants en 2012, soit une population en baisse de 482 personnes par rapport à 2007.

2,08 personnes par ménage en 2012 (2,09 pour l'Indre) et une part des ménages avec enfant(s) de l'ordre de 21,3 % contre 22,5 % dans l'Indre.

La population vieillit avec un âge moyen passant de 47 ans en 2006 à 48 en 2011 et au sein de laquelle 37,5 % à 60 ans ou plus (31,2 % pour l'Indre).

Quels leviers de politique publique proposer (logements, équipements, services, offres d'emploi, etc.) aux différentes populations (actifs, personnes âgées, jeunes...) pour redonner un élan démographique ?
Comment retenir et faire venir des jeunes pour assurer le renouvellement des populations ?

...qui n'entame pas l'attractivité du territoire

Les nouveaux résidents proviennent pour plus de la moitié des départements limitrophes : Cher (5 %), Indre-et-Loire (9 %), Loir-et-Cher (12 %), Indre (26 %).

5 183 nouveaux habitants venant de l'extérieur, dont 17 % venant d'Ile-de-France et 41 % d'espaces urbains, contre 3 921 départs.

25 % des arrivées sont des retraités alors qu'ils ne représentent que 17 % de ceux qui partent du territoire.

La classe d'âge des 25-44 ans est la principale contributrice en termes de nouveaux résidents (33 %), mais aussi des partants (31 %).

Quelles offres de services aux personnes et en matière d'équipements pour répondre à la fois à une population de plus en plus âgée, mais également à des jeunes actifs qui sont présents sur le territoire ?
Des néo-ruraux de plus en plus nombreux qui modifient le manière de vivre la ruralité ?

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - Diagnostic prospectif - 2

Habitat et équipements : une offre à recomposer pour une ruralité dynamique

Un parc de logements à réinterroger

19 593 logements à l'échelle du SCoT, dont 40 % sur la Communauté de Communes Ecuallé-Valençay. 2 642 de résidences secondaires, soit 13 % de l'ensemble des logements (10 % dans l'Indre).

La vacance représente 13 % du parc de logements et a augmenté de 369 unités entre 2007-2012.

Des résidences principales anciennes : 53 % ont été construites avant 1946 contre 39 % dans l'Indre.

111 logements construits en moyenne entre 2007-2012, alors que le nombre de logements nécessaires au maintien de la population est de 147 unités par an.

Quelle offre immobilière pour favoriser la mixité générationnelle, sociale et fonctionnelle et ainsi créer de véritables lieux de vie et de partage ?
Comment adapter le parc de logements aux besoins des différentes populations : âgées, jeunes, actives avec enfants... ?
Comment inciter à la rénovation des logements vacants pour alimenter le marché immobilier local ?

Des équipements adaptés aux besoins du quotidien

971 équipements répartis sur l'ensemble du territoire, dont près 450 sur Châtillon-sur-Indre, Levroux, Valençay et Chabris.

312 équipements dans le SCoT Rural du Pays de Valençay en Berry pour 10 000 habitants contre 289 pour l'Indre.

784 équipements de proximité, au service des besoins du quotidien des populations, soit une densité de 252 pour 10 000 habitants (193 dans l'Indre).

150 équipements de santé au sein du SCoT (densité de 49 pour 10 000 habitants contre 59 pour l'Indre).

Quelle offre d'équipements proposer pour maintenir un équilibre générationnel et une vitalité des cœurs de villes, villages et bourgs ?
Quelle organisation interne au territoire pour apporter une réponse optimale aux différents besoins des populations sur des équipements plus rares ?

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - Diagnostic prospectif - 3

Mobilités : un territoire structuré pour accompagner les flux de proximité

Un territoire ouvert aux territoires limitrophes

Migrations domicile - travail au départ du Pays de Valençay en Berry (Source : INSEE, ANSRP, traitement EAU)

4 444 actifs habitant le Pays de Valençay en Berry partent travailler à l'extérieur, contre 2 111 non-résidents qui viennent y exercer leur profession.

Un réseau routier interne qui relie les principales communes du Pays de Valençay en Berry (RD 943, 956, 13, 960 et 4...), avec un **accroche directe** à l'A 20 à partir de la sortie de Briou et une proximité avec l'A 85.

Deux points d'arrêt ferroviaires en service sur le territoire : gares de Valençay et de Chabris. Des lignes TER par car à partir de Châtillon-sur-Indre en direction de Châteaoux ou Loches, mais aussi entre Lucy-le-Mâle et Valençay.

4 lignes de transports collectifs, dont certains tronçons sont à la demande et adossés au réseau «Aix Bleues» (lignes A, B, S, T), maillent le territoire, mais le nombre de fréquences et de points de passage **demeurent limités**.

Une couverture numérique **partielle** au sein de laquelle 7 200 habitants ont un débit inférieur à 30 Mbits/s. Le déploiement de la FTTH (Fiber to the Home) est prévu par le Schéma Directeur Territorial Numérique de l'Indre pour 26 des 50 communes du Pays à horizon 2020.

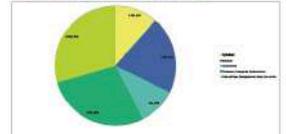
Comment anticiper la multiplication des flux domicile-travail avec les espaces adjacents au SCoT ?
Quelle alternative réelle à la voiture individuelle, notamment dans les secteurs les moins desservis en transports en commun ?
Quels moyens à mettre en œuvre pour accélérer le déploiement du très haut débit de manière à gagner en attractivité ?

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - Diagnostic prospectif - 4

Economie : une identité économique palpable qui se restructure ?

Une réalité industrielle qui demande à se développer

Répartition des 8 963 emplois du Pays de Valençay en Berry en 2012 (Source : INSEE, RP, traitement EAU)



Des spécialités, notamment issues de l'industrie (fabrication de textiles / Industries de l'habillement et du cuir, fabrication d'équipements électriques, fabrication de denrées alimentaires), qui témoignent d'une économie prenant appui sur ses savoir-faire ; mais des services marchands (commerce, transports et services divers) discrets (28 % des emplois totaux) pouvant pénaliser l'attractivité du territoire auprès des personnes et des entreprises.

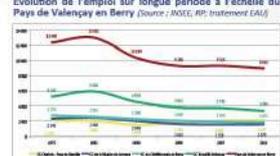
Un tissu économique qui a perdu 352 emplois entre 2007 et 2012, qui s'inscrit dans une tendance globalement en repli depuis le début des années 1980 où il était recensé 13 032 emplois.

Comment maintenir le savoir-faire dans un contexte de vieillissement des actifs ?

Quelle structuration interne au territoire de l'offre foncière et immobilière économique pour accompagner le développement économique, dont les services marchands à destination des entreprises et des habitants ?

Quel marketing territorial économique pour gagner en visibilité auprès des porteurs de projets ?

Evolution de l'emploi sur longue période à l'échelle du Pays de Valençay en Berry (Source : INSEE, RP, traitement EAU)



Quelques produits du terroir de qualité reconnue par les consommateurs



Une agriculture riche et de qualité en restructuration

Un territoire attaché à la terre, où 77 % de son espace est occupé par l'agriculture.

1 030 exploitations en 2010 contre près de 1 400 en 2000 pour une taille moyenne des exploitations passant de 72,5 ha à 95,5 ha sur la même période.

Des productions animales présentes sur une grande frange ouest et nord du territoire et des secteurs de grandes cultures situés en Champagne berrichonne.

Une agriculture de qualité avec des AOP (fromage de Valençay, Saint Maure de Touraine, Selles-sur-Cher, vin de Valençay), et des IGP (Jambons Verts du Berry, Rillettes de Tours, Agneau du Limousin).

Comment mieux valoriser l'agriculture et les activités primaires du territoire ?

Quel mode d'aménagement du territoire pour préserver le foncier agricole à long terme ?

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - Diagnostic prospectif - 5

Paysages et tourisme : un cadre de vie exceptionnel et un capital touristique à forte identité

Une mosaïque paysagère

Un territoire scindé par **deux grandes régions naturelles** qui sont de véritables marqueurs paysagers :

- Le Boischaud nord, constitué de bocage ouvert et entrecoupé de vallées ;
- La Champagne berrichonne, faite de plaine ouverte vouée à la grande culture.

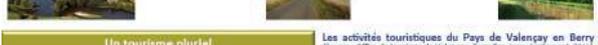
Une diversité paysagère qui offre une mise en scène variée du cadre de vie du territoire et qui renforce l'identité visuelle des espaces de vie du territoire.

Les entités paysagères du territoire du Pays de Valençay en Berry (Source : Atlas des paysages de l'Indre ; traitement EAU)



Comment conserver une qualité paysagère à la fois attrayante et spécifique ?

Quelles actions pour entretenir le paysage et accompagner ses évolutions ?



Un tourisme pluriel

Une densité de châteaux, de parcs, d'activités remarquables en prolongement du Val de Loire et de la vallée du Cher.

Un territoire touristique à **forte personnalité** : le Berry, dont l'offre est diffusée au travers d'un réseau touristique actif (Chabris, Châtillon-sur-Indre, Ecuillé, Lavoux, Palluau-sur-Indre, Valençay et Pellevoisin).

Près de **100 000 visiteurs** pour le château et parc de Valençay, qui est une véritable locomotive touristique.

Une offre touristique diversifiée autour **des sports, de la nature / plein-air, de l'histoire / culture et de la gastronomie**.

Les activités touristiques du Pays de Valençay en Berry (Source : Office du Tourisme de Valençay, Berry Province ; traitement EAU)



Quels équipements pour renforcer l'offre touristique et transformer le tourisme de passage en tourisme de nuitée ?

Quelles entrées touristiques valoriser dans le cadre d'une coopération avec les territoires voisins ?

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - Diagnostic prospectif - 6

Un environnement et des ressources de qualité, mais à préserver

Une biodiversité riche

Une dynamique écologique intéressante tant en termes de déplacements des espèces que de valorisation du bien-vivre sur le territoire.

Des espaces naturels de faibles superficies mais qui présentent un fort intérêt écologique pour de nombreuses espèces, dont les chiroptères.

19 % du territoire est boisé, dominé par des feuillus qui représentent 57 % des peuplements forestiers.

Un massif forestier fragmenté et un réseau hydrographique soumis à des pressions d'origine humaine, notamment agricole.

Préfiguration de la trame verte et bleue (Source : ADE Environnement)



Comment assurer le maintien de la bonne fonctionnalité écologique du territoire sans pour autant porter atteinte au développement du territoire ?

Comment valoriser les espaces de biodiversité dans le cadre du renouvellement de l'attractivité du territoire ?

Des ressources et des risques

Le développement du territoire appelle à une gestion globale des risques afin de sécuriser les biens et les personnes, mais aussi à maintenir un cadre de vie agréable.

Les émissions de gaz à effet de serre en 2010 sont supérieures aux moyennes de la région, bien qu'en baisse de 2 % par rapport à 2008.

Le réseau hydrographique superficiel possède une qualité relativement bonne, avec un point de vigilance sur le bassin versant du Fouzon.

Un territoire concerné par la présence de plusieurs typologies de risques : inondation, sécheresse, technologiques, pollution des sols.

Les espaces urbanisés ont progressé de **187 ha** entre 2004 et 2011, majoritairement sur les espaces agricoles.

La consommation d'espace entre 2004-2011 en ha (Source : BD Topo, SAFER Centre / Observatoire d'Agriculture Indice)



Comment organiser l'espace pour mieux gérer les risques naturels et maîtriser les pollutions de l'air et de l'eau ?

Quelle manière d'aménager le territoire pour rationaliser la consommation d'espace ?

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - Diagnostic prospectif - 7

Les 8 messages clés du diagnostic

Un territoire qui est structuré autour d'un réseau de bourgs évoluant dans un **cadre rural affirmé**.

Un paysage qui met en lumière un territoire au faciès varié **donnant de la profondeur pour un cadre de vie attractif**.

Un maillage hydrographique et des milieux humides qui possèdent un **fort intérêt écologique** pour de nombreuses espèces, mais aussi pour magnifier le cadre de vie du territoire.

Une **réalité industrielle**, produite d'une diversité des filières et d'une densité élevée de TPE/PME, mettant en avant des savoir-faire reconnus.

Des services marchands sous-représentés, dont la diminution des emplois s'avère être un frein au développement résidentiel et économique du territoire.

Une **agriculture qualitative, créatrice de richesses et vectrice d'identité** : AOC, IGP, agriculture biologique, vente directe, etc., qui nourrit une fibre agroalimentaire particulièrement dynamique.

Une **croissance démographique globale en berne**, mais une **attractivité du territoire réelle** auprès des populations originaires des territoires limitrophes... qui questionne sa capacité à répondre à des **besoins spécifiques** exprimés par des populations de plus en plus diverses (personnes âgées, actifs, jeunes, urbains...).

Un **risque de fragmentation** entre les 4 Communautés de Communes composant le Pays du fait de divergences dans leurs tendances démographiques et économiques, mais **des complémentarités** certaines qui permettent une **destinée commune**.

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - Diagnostic prospectif - 8

Panneaux de concertation - phase **P.A.D.D.**

Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Valençay en Berry

Un Schéma de Cohérence Territoriale pour le Pays de Valençay en Berry

CC Ecoquillé - Valençay

CC du Châtillonnais en Berry

CC de la Région de Levrault

CC Chabris - Pays de Bazelle

Le SCoT est un document d'urbanisme intercommunal pour se fixer un projet avec une vision prospective à 20 ans sur l'ensemble des composantes qui font fonctionner le territoire : habitat, services, équipements, économie, déplacements, paysage, environnement, énergie...

Elaborer un SCoT nécessite de bien connaître le territoire pour imaginer son avenir et se doter d'outils pour le réaliser.

Aidez-nous à construire ensemble ce projet de territoire !

Des décisions importantes devront être prises pour l'avenir du territoire. Ce projet doit être le résultat d'un travail collectif entre les élus, les experts et les citoyens.

Chacun pratique le territoire en tant que consommateur, entrepreneur, habitant, agriculteur...

...et l'élaboration du SCoT ne peut se faire sans votre participation et contribution.

Participez à la construction du projet de développement du territoire du Pays de Valençay en Berry dès maintenant grâce à :

- Au site internet du SCoT du Pays de Valençay en Berry, www.pays-valençay-berry.proscot.fr, permet de laisser des commentaires et des observations.
- Aux registres à votre disposition pour inscrire d'éventuelles remarques et observations, au siège des intercommunalités, aux horaires habituels d'ouverture.

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - PADD - 1

Schéma de Cohérence Territoriale : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables au cœur des étapes du SCoT

Etape 1

Diagnostic et Etat initial de l'Environnement

→

Etape 2

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

→

Etape 3

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Le PADD

Il constitue le projet politique de développement du territoire et définit les objectifs stratégiques à 20 ans que se donne le Pays de Valençay en Berry.

Une ambition pour affirmer les différences et les complémentarités entre les 4 intercommunalités du SCoT :

- La CC de Chabris - Pays de Bazelle ;
- La CC de la Région de Levrault ;
- La CC Ecoquillé - Valençay ;
- La CC du Châtillonnais en Berry.

Un PADD comme une réponse aux grandes thématiques du Pays de Valençay en Berry

Le PADD

Une ambition déclinée pour les différents politiques publiques d'aménagement, d'urbanisme, environnementales, économiques, de l'habitat, des transports, du tourisme, de l'énergie, de la culture...

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - PADD - 1

Une réflexion sur ce qui caractérise le territoire du SCoT

3 entrées majeures sont interrogées dans le cadre de la réflexion portant sur le futur projet de territoire :

Ruralité et cadre de vie

- Le maintien d'un cadre de vie agréable...
- ... qui incite au renforcement d'une offre de services de proximité (école, petite enfance, loisirs, culture) permettant un usage « choisi » du territoire.

Savoir-faire et spécificités économiques :

- Le maintien des savoir-faire emblématiques...
- ... qui incite à la mise en valeur des différentes spécificités économiques propres.

Positionnement et image du territoire

- Une image d'une ruralité intimiste...
- ... qui incite à la repenser pour se donner de nouvelles capacités de développement.

Dans un contexte où il est nécessaire de « redresser » la trajectoire de développement, le territoire a besoin de rompre avec son passé ruraliste sans pour autant renier son identité rurale.

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - PADD - 2

Le positionnement : rompre avec les tendances du passé

Le Pays de Valençay en Berry s'affirme comme une campagne dynamique à la confluence des dynamiques ligériennes et berrichonnes

A travers ce positionnement, le Pays de Valençay en Berry entend être le territoire trait-d'union entre les dynamiques ligériennes et berrichonnes.

Le Pays de Valençay en Berry entend également participer à la structuration des Axes Indre et Cher en tant que corridors de développement attenants à l'axe Loire.

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - PADD - 3

L'affirmation d'une campagne dynamique et du bien-vivre

L'objectif est de reconstituer la capacité du territoire à être un pôle de développement économique en milieu rural et à être visible à une échelle élargie :

- Qui mise sur sa diversité économique productive (agro-industrie, agriculture, mécanique...);
- Qui développe ses atouts touristiques en lien avec le Val de Loire.

Le développement économique est conçu comme une « locomotive » alimentée par un cadre de vie remarquable répondant aux besoins de tous ses usagers (habitants, touristes, entrepreneurs, handicapés, jeunes, seniors...) :

- En services (diversification économique vers le tertiaire, emplois de services aux personnes, aux entreprises) ;
- En équipements (maintien des échelles de proximité) ;
- En animations (perception d'un territoire qui « bouge ») ;
- En qualité de vie environnementale (protection, gestion, valorisation de la biodiversité, des paysages, des ressources naturelles, notamment de l'eau).

Pour satisfaire à ce projet politique, le Pays de Valençay en Berry se doit d'attirer et fidéliser les ménages, notamment des jeunes actifs en structurant ses bassins de vie et d'emploi constitués par les CC de Chabris-Pays de Bazelle, CC de la Région de Levroux, CC Ecuillé-Valençay et CC du Châtillonnais en Berry.

Le Pays de Valençay en Berry mobilisera quatre leviers pour la mise en oeuvre de ses objectifs :

- Développer une politique foncière et immobilière cohérente pour attirer et pour le développement des entreprises ;
- Gérer, préserver et valoriser les espaces environnementaux, le patrimoine paysager et bâti pour améliorer l'image du territoire et son attractivité ;
- Assurer l'irrigation du développement par un réseau de pôles complémentaires, solidaires et dynamiques ;
- Renforcer l'accessibilité interne comme externe par des moyens de communication modernes et innovants.

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry – PACO – 3

Des leviers au service d'un projet de territoire

Les grands principes de l'organisation spatiale du SCoT du Pays de Valençay en Berry :

L'armature urbaine

Le Pays de Valençay en Berry pour assurer la vitalité de sa ruralité :

- Structure ses bassins de vie internes ;
- Organise le développement des équipements, des services et l'accès aux loisirs et à la culture en prenant en compte la culture locale de proximité ;
- S'inscrit aux dynamiques externes par des polarités suffisamment fortes et visibles à une échelle élargie ;
- Offre un cadre de vie convivial et attractif favorable à la mixité intergénérationnelle et sociale.

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry – PACO – 5

Des leviers au service d'un projet de territoire

Les grands principes de l'organisation spatiale du SCoT du Pays de Valençay en Berry :

L'armature économique

Le Pays de Valençay en Berry pour affirmer ses ADN industriel et agricole, ainsi que ses savoir-faire :

- Décline une hiérarchisation de ses espaces économiques renforçant sa lisibilité auprès des porteurs de projets locaux comme externes ;
- Favorise la création et le développement des entreprises par une offre foncière et immobilière coordonnée et adaptée aux acteurs économiques ;
- Accompagne la diversification économique, notamment par une montée en puissance de ses atouts touristiques (patrimoine, gastronomie, loisirs, histoire...);
- Soutient et valorise la filière agricole en préservant l'espace agricole, les conditions d'exploitation et de développement des activités accessoires.

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry – PACO – 3

Des leviers au service d'un projet de territoire

Les grands principes de l'organisation spatiale du SCoT du Pays de Valençay en Berry :

La trame environnementale

Le Pays de Valençay en Berry pour mettre l'accent sur un cadre de vie agréable, attractif, au service de l'identité du territoire :

- Valorise le paysage et ses différentes séquences sectorielles de singularité ;
- Protège et valorise les espaces et les milieux environnementaux notamment dans le cadre de la valorisation des axes du Cher et de l'Indre, des autres espaces liés à l'eau, des zones frontalières ;
- Assure le maintien des connexions entre les espaces de biodiversité ;
- Utilise les ressources naturelles pour tendre vers une vertu énergétique et lutter contre le réchauffement climatique.

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry – PACO – 5

Des leviers au service d'un projet de territoire

Les grands principes de l'organisation spatiale du SCOT du Pays de Valençay en Berry :

La trame des mobilités

Le Pays de Valençay en Berry pour renforcer son accessibilité interne comme externe :

- Soutenir le déploiement du numérique et de la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire ;
- Veiller au maintien des gares de Valençay et de Chabris et des haltes gares ;
- Favoriser le rabattement vers des nœuds de mobilités favorables à l'intermodalité ;
- Développer le co-voiturage et renforcer le transport à la demande ;
- Accroître l'offre d'infrastructures dédiées aux mobilités douces, notamment cyclables ;
- Anticiper les mutations qui concernent les transports et mobilités.

Schéma de Cohérence Territoriale Rural du Pays de Valençay en Berry - PADD - 8

Annexes 12.

Fascicules - phase D.O.O.

Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Valençay en Berry

Un Schéma de Cohérence Territoriale pour le Pays de Valençay en Berry

Le SCOT est un document d'urbanisme qui définit les orientations de l'aménagement et du développement du territoire pour les 20 à 30 prochaines années. Il définit les orientations de l'aménagement et du développement du territoire pour les 20 à 30 prochaines années. Il définit les orientations de l'aménagement et du développement du territoire pour les 20 à 30 prochaines années.

Aidez-nous à construire ensemble ce projet de territoire !

Participez à la construction du projet de développement du territoire du Pays de Valençay en Berry. Au site internet du SCOT du Pays de Valençay en Berry, www.pays-valençay-berry.com, vous pouvez faire des commentaires et des observations.

Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Valençay en Berry

Une démarche concertée à chaque étape

- 1 Diagnostic & Prospective** (2015-2016)
Établir les enjeux et les potentiels du territoire et explorer des scénarios de développement possible.
- 2 Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (2016-2017)
Déterminer la stratégie de développement et définir les objectifs sectoriels (habitat, mobilité, environnement, énergie, équipements, numérique, économie...).
- 3 Document d'Orientation et d'Objectifs** (2018-2017)
Traduire le PADD en objectifs qui s'appliquent aux documents d'urbanisme.
- 4 Consultations, enquête publique et approbation** (2017-2018)
Consultez les personnes politiques associées et le public avant l'approbation du SCOT.

Le SCOT est l'outil qui définit les orientations de l'aménagement et du développement du territoire du Pays de Valençay en Berry. Il est élaboré par le conseil communautaire du Pays de Valençay en Berry.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Etre la campagne à la confiance des dynamiques ligériennes et berrichonnes

Pour développer les échanges économiques entre la Loire et le Berry

Pour faire de son cadre de vie, un élément d'attractivité croissante

L'objectif est de reconstruire la capacité du territoire à être un pôle de développement économique en reliant tout et à être viable à long terme. Pour cela, il faut développer des secteurs productifs (agro-industrie, agriculture, tourisme...).

Le développement économique des zones rurales est favorisé par une diversité de services (écoles, commerces, entreprises, services, santé...). Les services et équipements (écoles, entreprises, services, santé...) sont essentiels pour attirer et retenir les habitants.

Le cadre de vie (environnement et paysages) est également un facteur de développement. Les paysages, les parcs, les zones protégées sont des atouts majeurs.



Annexes 13.





Pays de Valençay en Berry

Chabris - Châtillon - Ecueillé - Levroux - Valençay

